

COMMUNE DE BAYONNE
Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 JUIN 2018
DELIBERATION N° 13

L'an deux mil dix-huit, le sept juin, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h40.

*Nombre de conseillers
municipaux en exercice :*
43

*Certifié exécutoire compte
tenu du dépôt au titre du
contrôle de légalité et de
l'affichage en mairie le
08 juin 2018*

Le Maire

Présents : M. ETCHEGARAY (sorti pour le vote des délibérations n° 34 à 38), Mmes DURRUTY, BISAUTA, M. SOROSTE, Mme LAUQUE, MM. NEYS, UGALDE, LACASSAGNE, Mmes DUHART, CASTEL, MARTIN DOLHAGARAY, M. AGUERRE, Mme LANGLOIS (jusqu'à 21h04), MM. SALDUCCI, POCQ, ARCOUET, LALANNE, SALANNE, Mme BRAU-BOIRIE, M. ESCAPIL-INCHAUSPE, Mme TAIEB (jusqu'à 19h20), MM. BOUTONNET, DAUBISSE, Mmes LARRE, ARAGON (à partir de 19h05), PICARD-FELICES, CAPDEVIELLE, HERRERA LANDA, MM. DUZERT, ETCHETO, BERGE, PALLAS, ARTIAGA, IRIART, Mme LEUENBERGER.

Absents représentés par pouvoir :

M. MILLET-BARBE par Mme BRAU-BOIRIE ; Mme JUZAN par Mme DUHART ; M. ESMIEU par M. ESCAPIL-INCHAUSPE ; Mme LANGLOIS par M. LALANNE (à partir de 21h04) ; Mme MEYZENC par Mme DURRUTY ; Mme TAIEB par M. LACASSAGNE (à partir de 19h20), M. LAIGUILLON par M. SALDUCCI ; Mme CANDILLIER par M. ARCOUET ; Mme BELBARAKA par M. DAUBISSE ; Mme BENSOUSSAN par Mme MARTIN-DOLHAGARAY ; Mme ARAGON par Mme HERRERA LANDA (jusqu'à 19h05).

Secrétaire :

M. BOUTONNET

Entendu le rapport de M. Ugalde,

OBJET : CULTURE ET PATRIMOINE – DIDAM – Exposition *Hiding in the City*, photographies de LIU BOLIN – du 29 juin au 16 septembre 2018

Sculpteur, performeur et photographe, l'artiste Liu Bolin est né en 1973 dans la province de Shandong, à l'est de la Chine. Il étudie à l'Académie des Beaux Arts du Shandong avant d'obtenir son diplôme aux Beaux Arts de Pékin en 2001. Il vit et travaille à Pékin. En 2005, sa première série *Hiding in the City (Se cacher dans la Ville)* présente un autoportrait de l'artiste immobile et recouvert de peinture se confondant avec les décombres de son atelier situé dans un quartier d'artistes rasé par le gouvernement chinois. Depuis, il crée des œuvres mêlant photographie, body art, art optique et sculpture vivante. Ses photographies sont ludiques mais dotées d'une forte charge symbolique, interrogeant la politique et la censure, la tradition et la culture chinoise, la société de consommation et la liberté de la presse.

La Ville de Bayonne l'accueillera au DIDAM du 29 juin au 16 septembre 2018 pour une exposition inédite dans la région. Avec une sélection d'une trentaine de photographies abordant les thèmes qui lui sont chers, Liu Bolin interroge le visiteur. Sa photographie porte à son apogée l'art du camouflage, rendant l'artiste extrêmement présent dans son invisibilité. Par là-même, elle incite le spectateur à porter son attention sur des problématiques contemporaines et mondiales dont le photographe souhaite que nous gardions une vive conscience.

La conception de cette exposition produite par la Ville est assurée par la Direction de la culture et du patrimoine en collaboration étroite avec la galerie Paris-Beijing. La Ville de Bayonne mettra à disposition les espaces du DIDAM ainsi qu'un budget total de 22 500 € pour la location de l'exposition et les honoraires de Flore Degoul, responsable de la galerie, ainsi que pour l'accompagnement en termes de transport, montage/démontage, scénographie, communication, médiation et vernissage. La surveillance sera assurée par les agents d'accueil et la médiation par l'équipe du DIDAM.

Ouverte au public pendant deux mois et demi, cette exposition proposera un programme de médiation tous publics élaboré par l'équipe du DIDAM en partenariat avec l'Ecole Supérieure d'Art Pays Basque, le Cinéma l'Atalante, Surfrider Foundation et l'association L'Enfance de l'Art. La Galerie Paris-Beijing assurera plusieurs visites commentées pendant la durée de l'exposition. Une médiation en direction des scolaires sera également assurée avant les vacances d'été et sur la période de rentrée. L'exposition s'achèvera mi- septembre sur le week-end des Journées européennes du Patrimoine permettant ainsi une ouverture en nocturne ainsi que l'organisation d'une soirée spécifique en collaboration avec le Cinéma l'Atalante, avant la clôture.

Compte tenu de ces éléments, il est demandé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer les conventions et contrats amenés à être établis avec les différents partenaires du projet pour la mise en œuvre de celui-ci.

Ont signé au registre les membres présents.

ADOPTION, A L'UNANIMITE

Jean-René ETCHEGARAY
Maire de Bayonne